



MRC de Maskinongé  
Schéma d'aménagement  
et de développement  
révisé

**Légende :**

	Périmètres de protection immédiate		Aires d'alimentation des puits (prolongement)
	Périmètres de protection rapprochée		Rues desservies par l'aqueduc
	Périmètres de protection éloignée		Limites de propriété
	Prises d'eau potable de Sainte-Ursule		Limites municipales
	Prise d'eau potable de la Régie de Grand-Pré		Limites de la zone agricole
			Transport électrique

Échelle = 1 : 12 500  
Réalisation : Service de  
l'aménagement du territoire  
Source : Base numérique  
M.R.N. 1 : 20 000  
© Gouvernement du Québec  
Note : Orthophoto aérienne 2016

Plan no.  
6.11

Prises d'eau  
potable municipales  
Sainte-Ursule